

<b>Zeitschrift:</b>	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
<b>Herausgeber:</b>	Association pour la défense des intérêts jurassiens
<b>Band:</b>	58 [i.e. 59-61] (1988-1990)
<b>Heft:</b>	1: A quoi servent les associations?
 <b>Artikel:</b>	De la culture, de l'Etat... et des prépositions
<b>Autor:</b>	Hirt, Jacques
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-824327">https://doi.org/10.5169/seals-824327</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# De la culture, de l'Etat... et des prépositions

Par Jacques HIRT,  
membre du Conseil de la Société jurassienne d'Emulation



Culture et civilisation sont étroitement imbriquées. Elles procèdent l'une de l'autre, promeuvent toutes deux l'individu, lui confèrent une identité, génèrent des différences enrichissantes. A travers elles, avec elles, l'homme tisse des liens, vibrant d'affinités mystérieuses, s'intègre à un peuple, participe de l'universalité. Sans elles, pas d'humanité. « *La culture... ce qui fait de l'homme autre chose qu'un accident de l'univers* » (André Malraux).

Il faut cependant garder les pieds sur terre, tenir compte des pâquerettes : les 99 % de l'humanité doivent plus de gratitude à Pascal pour avoir inventé la brouette que pour avoir écrit les Pensées. Et, pour paraphraser Vialatte, admettons avec modestie que l'homme, roseau pensant, serait plutôt roseau pensif et poussif...

Le rôle des associations est de tenter de transformer ce triste poussif en honnête homme, au sens classique du terme. Et malgré tous les dévouements, toutes les abnégations, ici comme ailleurs, l'argent est le nerf de la guerre... culturelle. Bien que jalousement indépendantes, fières de leurs prérogatives, les associations n'y échappent pas : autrefois le Prince, aujourd'hui l'Etat.

Et c'est alors que les prépositions entrent en lice pour jouer les perturbatrices. Selon une définition communément admise, la préposition est une particule qui **relie** et qui **subordonne** entre eux deux mots, ou groupes de mots, dont le second est appelé **régime** (Nous insistons à dessein).

## Exercice pratique (I)

Se demander ce qui relie et subordonne dans les expressions suivantes.

La culture avec l'Etat	La culture par l'Etat
La culture contre l'Etat	La culture pour l'Etat
La culture dans l'Etat	La culture sans l'Etat
La culture d'Etat	La culture selon l'Etat
La culture malgré l'Etat	La culture via l'Etat

Selon qu'on est ministre, artiste ou membre d'une association, l'analyse risque de présenter des divergences révélatrices. Passer donc à l'activité suivante.

## Exercice pratique (II)

Tenant compte de son appartenance à l'une des trois catégories ci-dessus, chacun trouvera laquelle des expressions correspond à la réalité, et se demandera s'il serait judicieux de changer de préposition. Ne pas oublier que, selon la définition, le **régime** est le second terme... et que « *le démon de toute autorité, c'est d'aller au bout de son pouvoir* » comme le disait, il y a très, très longtemps, François Mitterrand.

Ah ! que les prépositions font la vie dure aux associations !

J. H.